MRC de Témiscamingue

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Dévoilement du Plan de développement de la zone agricole du Témiscamingue : mise en œuvre d'une vision d'avenir

Ville-Marie, le 24 février 2015 – La MRC de Témiscamingue a dévoilé officiellement son Plan de développement de la zone agricole (PDZA) ce 24 février 2015 dans le cadre enchanteur de l'Éden rouge, une jeune entreprise agroalimentaire située à Saint-Bruno-de-Guigues, symbolisant la vision d'avenir portée par le PDZA.

Débuté en janvier 2013, cet exercice de mobilisation et d'acquisition de connaissances a amené les Témiscamiens à mettre au point leur stratégie de développement de la zone agricole pour les années à venir. « Ce Plan de développement de la zone agricole est le résultat de la mobilisation de nombreux Témiscamiens. À travers les consultations menées au cours de la dernière année auprès des acteurs agricoles et des occupants de notre belle zone agricole, nous avons puisé les connaissances et les expériences qui nous ont amenées à élaborer un plan concret et porteur, axé sur les réalités de notre milieu agricole. C'est donc avec engouement que le conseil des maires a adopté son PDZA à sa séance du 18 février 2015 ! », d'affirmer le préfet de la MRC de Témiscamingue, monsieur Arnaud Warolin.

Le Témiscamingue est la 27e MRC au Québec à avoir complété son PDZA. Celui-ci participera à l'essor de près de deux cents quarante fermes actives au Témiscamingue, soutiendra les projets de relève et de diversification ainsi que la vitalité des 125 000 hectares de superficies zonées agricoles sur le territoire. D'ailleurs, le plan d'action, qui sera réalisé au cours des cinq prochaines années, comprend 46 actions réparties sous 6 grandes orientations. Seize (16) de ces actions sont jugées prioritaires.

« Nous disposons maintenant d'un bon plan pour stimuler et diversifier les activités agricoles sur notre territoire! Tout au long de la démarche, nous avons été en mesure de réunir, autour d'une même table, les acteurs de tous les milieux. Notre défi sera maintenant de mettre en commun nos énergies, de nous assurer que toute la communauté va continuer à se réunir pour la mise en œuvre du PDZA. Nous travaillerons fort pour soutenir tant nos entreprises actuelles que futures avec des actions visant la relève agricole », de poursuivre M. Warolin.

Le directeur de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Alain Sarrazin, a également souligné la concertation des acteurs de l'industrie agroalimentaire du Témiscamingue : « La mise en place de ce PDZA permettra aux acteurs de la région d'agir avec une vision concertée et durable du développement de l'agriculture et des entreprises qui la définissent ».

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

Desjardins Caisse du Témiscamingue

Rappelons que le plan de développement de la zone agricole est un document de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole d'une MRC en favorisant le développement durable des activités agricoles. Vous pouvez le consulter dès aujourd'hui sur le site internet de la MRC de Témiscamingue à l'adresse suivante :

http://www.mrctemiscamingue.qc.ca/site.asp?page=element&nIDElement=2067

La MRC de Témiscamingue tient à remercier ses partenaires, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et Caisse Desjardins du Témiscamingue, qui ont accordé une aide financière pour la réalisation de ce plan.

-30-

Pour information :
Tomy Boucher
Responsable des communications
MRC de Témiscamingue
819 629-2829 p.234
tomy.boucher@mrctemiscamingue.qc.ca

Source :
Monia Jacques
Agente de développement
MRC de Témiscamingue
819 629-2829 p.232
monia.jacques@mrctemiscamingue.qc.ca